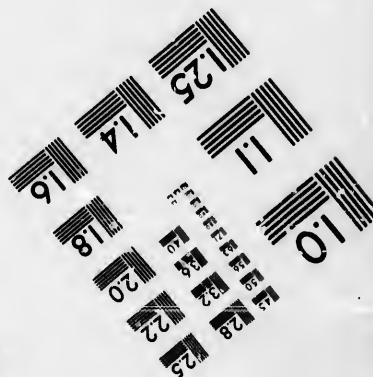
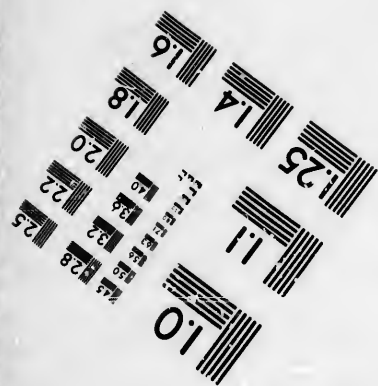
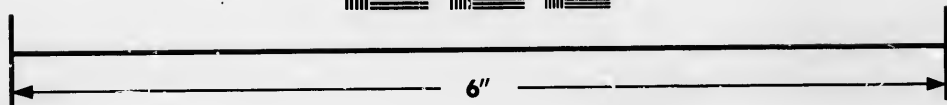
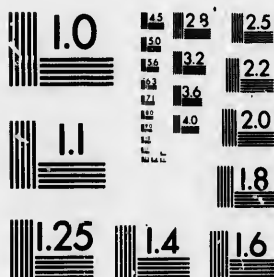


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1985

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

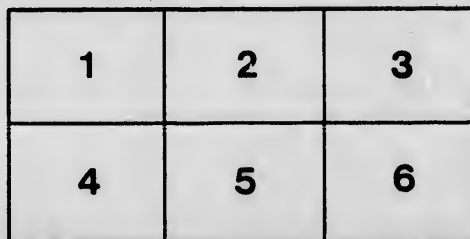
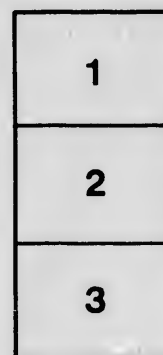
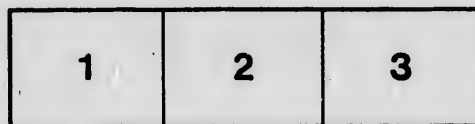
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par la première page et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par la seconde page, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

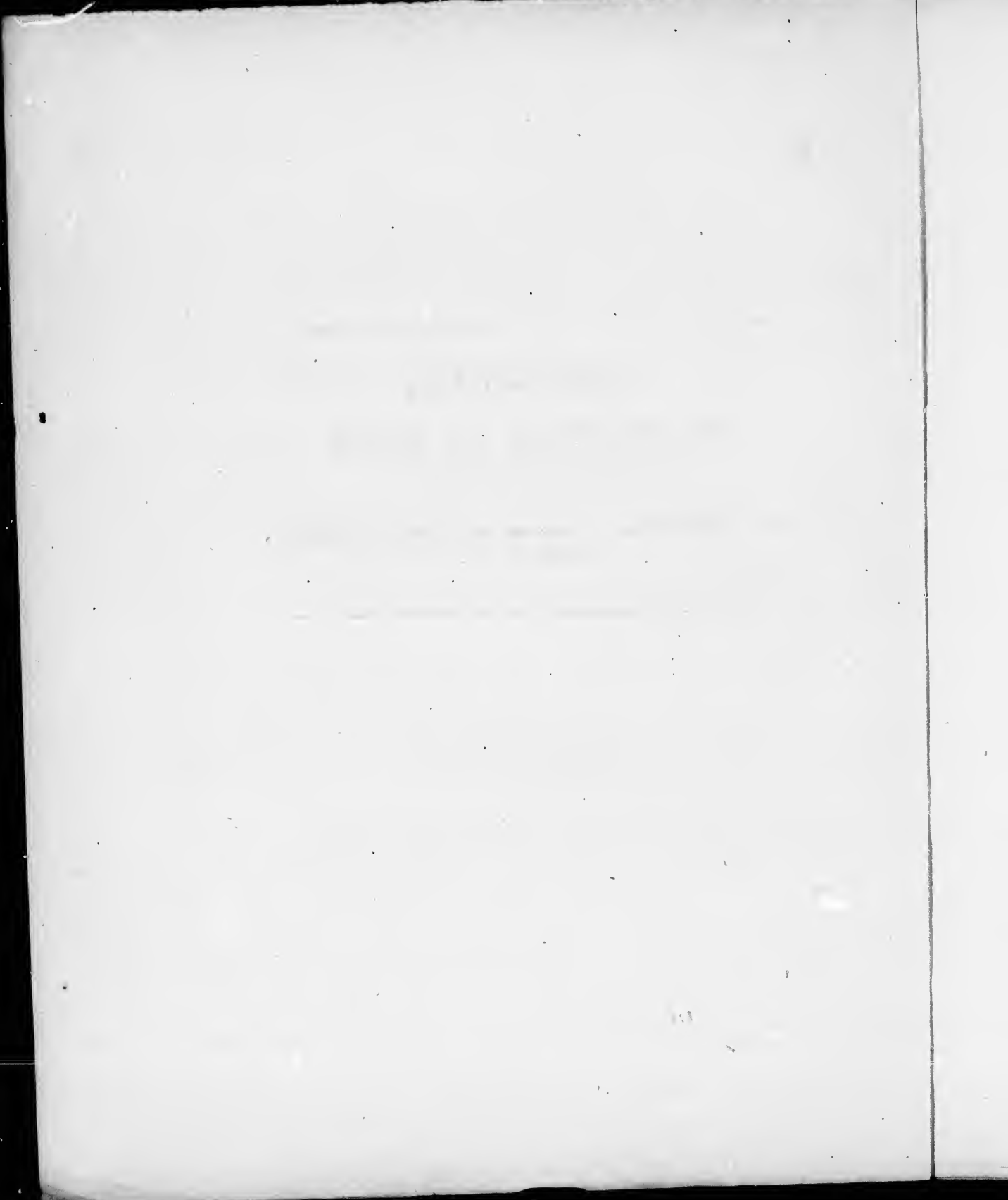
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

27 Ju 1854

LETTRE PASTORALE
DE MONSIEUR J. C. PRINCE,

ÉVÊQUE DE ST.-HYACINTHE,

**Sur les Œuvres de Foi, de Tempérance et de Charité, à l'occasion des
Malheurs de 1854.**



LETTRE PASTORALE
DE MONSIEUR J. C. PRINCE,

ÉVÊQUE DE ST.-HYACINTHE,

Sur les Œuvres de Foi, de Tempérance et de Charité, à l'occasion des
Malheurs de 1854.

JEAN CHARLES PRINCE,

PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SAINT SIEGE APOSTOLIQUE,

EVEQUE DE ST. HYACINTHE. &C. &C. &C.

*Au Clergé, aux Communautés Religieuses et aux Fidèles de Notre Diocèse,
Salut et Bénédiction en Notre Seigneur Jésus-Christ.*

A la fin de cette année si pleine d'épreuves et de tribulations pour nous tous, T. C. F., il est de Notre devoir de vous adresser quelque Instruction pastorale pour vous faire mieux remarquer quels ont été les desseins de Dieu sur nous, en ces tristes circonstances, et aussi pour reconnaître, avec humilité et action de grâces, combien le Maître Suprême de la vie et de la mort a encore été infiniment miséricordieux envers nous, dans le temps même qu'il semblait nous punir. Nous nous consolons alors plus efficacement; et à la suite de nos angoisses, nous comprendrons mieux la pensée de Dieu sur notre délivrance.

En effet, N. T. C. F., si d'un côté vous avez vu la sécheresse et la stérilité s'étendre sur vos champs et sur vos campagnes; le feu et l'incendie envahir vos moissons et vos demeures; la maladie et la mort entrer dans vos familles et vous enlever tant de parents; d'un autre côté aussi, vous avez vu avec quelle admirable Providence, le Dieu, qui ne frappe que pour prémunir et guérir, a constamment placé le remède tout auprès de vos maux, et combien de fois il a apporté des secours divins à votre détresse et à vos infirmités dans le temps même où tout paraissait désespéré et perdu.

D'abord, en Nous frappant Nous-même, le premier, d'une maladie très-grave,

il a daigné, sans doute par l'assistance de vos prières, Nous conserver encore à votre filial attachement, et Nous procurer par là le moyen de vous assister davantage, et de travailler plus ardemment à Notre propre sanctification.

Ensuite, en permettant au choléra de s'appesantir sur Notre Ville et de pénétrer jusque dans vos campagnes, Il l'a fait en donnant à tous la pensée de se convertir, et en laissant à ceux qu'il frappait le temps nécessaire pour se bien préparer à la mort. Aussi, personne sur ces centaines de victimes du choléra, personne pour ainsi dire, n'a été privé des derniers secours de la Religion, et tous ceux que la maladie nous a enlevés, sont morts dans la Foi et avec l'espérance d'une vie meilleure : *Expectantes beatam spem*, "attendant la bienheureuse espérance," comme le disait St. Paul des premiers Chrétiens, "et recueillant l'accomplissement glorieux du second avènement de N. S. J. C.," et *adventum gloria magni Dei*. Consolons-nous donc, N. T. C. F., dans cette pensée chrétienne : *itaque consolamini invicem in verbis istis* ; tout en priant pour ceux de nos frères qui nous ont ainsi précédés dans l'éternité.

Titie 2. 13.

1. Thess. 4. 17.

Pareillement, N. T. C. F., lorsque des chaleurs excessives et des insectes destructeurs vinrent brûler vos prairies et dévorer quelques-unes de vos moissons, le Seigneur, sensible à vos prières, fécondait vos autres champs, et d'une autre part donnait à tous des ouvrages très-lucratifs et des moyens faciles de subsistance. N'était-ce pas là se montrer miséricordieux à l'excès, et rendre plus visibles que jamais les soins paternels de sa Providence ?

Thren. 3

Comprenez donc maintenant, N. T. C. F., les desseins de Dieu sur ce pays, et ne soyez pas indifférents à vos devoirs. Car sachez-le bien, de même que Dieu vous chatiait dans vos membres et dans vos personnes, parcequ'Il voyait que vous ne faisiez pas un bon usage de votre santé et de votre vie, de même aussi, Il vous frappait dans vos biens et vos propriétés, parcequ'Il voyait, dans plusieurs d'entre vous, un trop grand attachement aux biens de la terre, une avidité insatiable d'acquiescer des richesses même injustement, et surtout un abus sacrilège et ingrat de ses dons, vous en servant pour flatter votre orgueil, pour contenter vos passions, pour vous livrer aux plaisirs damnables du monde, même aux orgies dégradantes de l'intempérance et de la volupté ; tandis que vous négligiez de satisfaire à vos dettes les plus légitimes et les plus sacrées, que vous laissiez le pauvre et l'indigent gémir dans la misère, et que vous refusiez aux associations chrétiennes, à la Propagation de la Foi et aux œuvres si sanctifiantes de la Charité, même une légère portion de votre superflu !

St. Math. 18 7.

St. Luc. 6. 21.

Eccli. 2. 16.

Jerem. Thren. 5.

16.

Alors, le Seigneur s'est irrité ; des fléaux épouvantables se sont répandus sur la terre ; Dieu a été forcé de renouveler contre nous les anathèmes prononcés par ses Prophètes et par Jésus-Christ lui-même. "Malheur au monde, à cause de ses scandales".... "Malheur aux riches, à cause de leurs injustices et de leur dureté".... "Malheur même aux pauvres, à cause de leurs murmures et de leur paresse".... "Malheur à nous tous, parceque nous avons péché !" *Vae nobis, quia peccavimus.*

Mais à peine avions-nous commencé à gémir et à faire pénitence, que le Seigneur s'est ressouvenu de ses miséricordes, et qu'Il a daigné exaucer nos prières, lors même que nous n'étions pas encore tous convertis : *Si clamaverit ad me, exaudiam eum, quia misericors sum.*

Exod. 22. 27.

Depuis que ces fléaux sont disparus. N. T. C. F., en sommes-nous devenus

meilleurs? Avons-nous même exécuté les promesses et les résolutions que nous avions formées, en face de la mort et sous l'impression salutaire des jugements de Dieu? Est-on aujourd'hui plus assidu aux offices de l'Eglise, plus empressé à la confession, plus fervent dans la prière, plus honnête dans les transactions, plus chaste dans les discours, plus sobre dans le boire, plus fidèle à acquitter ses redevances envers l'Eglise, envers les Pasteurs et envers le prochain!

Hélas! les fléaux de la colère divine étaient à peine cessés, que déjà les dissipations du siècle recommençaient! les glas de la mort retentissaient encore aux oreilles des survivants que la pensée de la mort s'était effacée de leurs esprits; et avec la saison de l'hiver, les jeux, les danses, tout l'étalage du luxe et de la mondanité sont revenus sur la scène prendre la place des convois funèbres, et dépenser le peu qu'on a fait récolté! Est-ce là profiter des avertissements du Ciel? est-ce là mériter l'exemption de maux plus grands dont nous sommes encore menacés?

Nous vous en conjurons donc, N. T. C. F., réfléchissez davantage sur les vérités de la Foi, et comprenez mieux vos obligations dans cette vie de souffrances, pour vous assurer les joies de l'éternité.

Voilà, N. T. C. F., les graves enseignements que nous devons retirer de cette année 1851, et dont le souvenir nous sera toujours profitable.

Maintenant que ferons-nous pour éviter de nouveau les traits de la colère divine? après avoir rendu grâces à notre Dieu qui nous a si miséricordieusement épargnés. *Misericordie Domini, quid non sumus consumpti*, employons mieux la nouvelle année qu'il nous accorde et profitons soigneusement des grâces du Jubilé.

Pour cela, renouvelons-nous dans les saintes pratiques des Associations Diocésaines.

La première est celle de la PROPAGATION DE LA FOI. Cette œuvre, en étendant le règne de Dieu par tout l'univers, l'affermir au milieu de nous; tandis que si on la néglige, on tombe dans l'indifférence, et si on l'abandonne, on perd en même temps le sentiment moral et religieux. C'est ce que les Pasteurs des âmes ont pu généralement constater dans leurs paroisses. Nous en avons malheureusement de tristes exemples dans ce Diocèse. En effet, où l'hérésie a-t-elle fait un plus grand nombre de dupes et d'apostats? où l'immoralité est-elle plus audacieuse et plus flagrante? où l'ivrognerie cause-t-elle de plus affreux et de plus incurables ravages, si ce n'est dans les localités où le cœur resserré des habitants se refuse à la petite aumône d'un sou par semaine, de cinquante-deux sols par année; et où cependant des centaines de piastres se gaspillent annuellement en boissons, en mondanités, en luxe, en libertinage? Au contraire, ne voit-on pas la régularité, la ferveur, l'assiduité aux Sacrements, la paix, l'harmonie dans les ménages, la subordination dans les enfants, précisément dans les familles qui fournissent un plus grand nombre de membres à cette salutaire Association?

Nous sommes tellement convaincu de la vérité de ce fait, N. T. C. F. que Nous croyons devoir établir canoniquement l'*Œuvre de la Ste. Enfance*, tout spécialement pour former les cœurs de vos enfants à la grande œuvre de la *Propagation de la Foi*. Vous l'avez probablement déjà entendu mentionner; la Société de la Ste. Enfance en l'honneur du St. Enfant Jésus, est établie en Europe pour le rachat des pauvres enfants Chinois que leurs parents barbares livrent tout vivants aux chiens et aux poureaux ou qu'ils jettent à la rivière. Cette association, aujourd'hui très-prospère (et qui doit son origine au Vénérable Evêque de Nancy, Mgr. de

Forbin-Junson, qui a fait tant de bien en ce pays par ses éloquentes prédications,) est une de ces œuvres bénies du Ciel que l'Esprit Saint a inspirée à la terre pour le salut d'un très-grand nombre d'Âmes. En effet, au moyen d'un sou d'aumône donné, chaque mois, par les enfants, les Missionnaires d'une partie de l'Asie peuvent prendre sous leurs soins, faire baptiser et élever des centaines de pauvres enfants qui, sans cela, mourraient dans le paganisme, victimes de la cruauté de ces peuples inhumains.

Notre intention, en établissant cette pieuse association est ; 1^o de placer tous les enfants de ce Diocèse sous la protection du St. Enfant Jésus, pour leur obtenir la conservation de l'innocence baptismale et la grâce d'une bonne première communion, 2^o de leur inspirer, de bonne heure, des sentiments de zèle et de charité, afin qu'ils soient naturellement portés à souscrire, plus tard, à la Propagation de la Foi. Nul doute, N. T. C. F. que les offrandes et les prières de ces enfants n'attirent sur nous des grâces très abondantes, et sur eux la protection spéciale de tous ces petits frères que, par leurs aumônes, ils auront fait instruire et baptiser dans les pays infidèles. Nous Nous proposons d'inaugurer Nous-même cette excellente œuvre dans Notre Ville Episcopale le 4 Février prochain, en réunissant ce jour là, autour de la crèche du divin Enfant Jésus, à l'office de l'après-midi, tous les enfants qui, n'ayant pas encore fait leur première communion, voudront, du consentement de leurs parents, faire partie de la sainte œuvre. Au reste, Nous enverrons prochainement à MM. les Curés les règles de cette confrérie que N. S. P. le Pape Pie IX a approuvée et à laquelle il a attaché plusieurs indulgences ; afin que partout où il y a bonne volonté, on forme des sections, et que l'on prépare par là un plus grand nombre d'Associés à la Propagation de la Foi, dont la Ste. Enfance est comme l'œuvre préliminaire. Nous y joindrons le compte rendu des Recettes et des Dépenses de la Propagation de la Foi pour l'année 1854 dans ce Diocèse, pour que MM. les Curés en fassent la lecture au prône de leurs paroisses, et que vous connaissiez tous le montant respectif de ces collectes, ainsi que l'usage que nous en devons faire.

Vous voyez, N. T. C. F. quelle est l'importance de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Nous croyons donc qu'au lieu de la laisser diminuer parmi nous (comme c'est malheureusement le cas, cette année) vous allez désormais l'augmenter de beaucoup dans ce Diocèse.

La seconde Association Diocésaine, que nous regardons comme nécessaire, est celle de la TEMPERANCE.

Quiconque réfléchit sur la nature et les suites de l'ivrognerie, ne peut s'empêcher de déplorer avec Nous les maux innombrables que ce vice produit de toute part. L'affaiblissement de la foi, le dépérissement de la santé, la dureté du cœur, la dégradation du sentiment, la honte de l'individu, la ruine de la famille, la fange d'une paroisse, le déshonneur d'un pays, voilà l'intempérance ! Par suite, l'irascibilité de l'humeur, la dissolution des paroles, l'habitude du blasphème, la corruption des mœurs, la discorde des ménages, l'abandon des prières, la profanation des Sacrements, la perte de la Foi, la damnation, voilà le caractère de l'ivrogne.

Aussi l'Écriture Sainte est-elle remplie de sentences contre ce vice. Le Prophète Osée comparant l'ivrognerie à la fornication dit que "l'une et l'autre arrachent le cœur," *Fornicatio, vinum et ebrietas auferunt cor.* L'Ecclésiaste assure que "l'ouvrier ivrogne ne s'enrichira jamais," *operarius ebriosus non locupletabitur.*

- Ecc. 26. 11. "Une femme ivrogne est une grande malédiction;" *mulier ebriosa ira magna*, nous déclare le même livre saint. Celui des Proverbes nous enseigne que "le vin porte à la luxure, et l'ivrognerie à la discorde," *luxuriosa res vinum, et tumultuosa ebrietas*. Aussi St. Paul déclare que les "ivrognes ne posséderont jamais le Royaume de Dieu;" *neque ebriosi regnum Dei possidebunt*. "Ils boivent maltenant le vin de l'iniquité," est-il dit au livre des Proverbes: *vinum iniquitatis bibunt*. Eh bien, "c'est le vin des damnés qu'ils boiront," s'écrie le Prophète Amos; *vinum damnatorum bibebunt*. "Malheur donc, à vous qui êtes puissants à boire," vous répète le Prophète Isaïe; *vae, qui potentes estis ad bibendum*. "Oui, malheur à vous qui vous levez dès le matin, pour vous abandonner à l'intempérance," *vae, qui consurgitis mane ad ebrietatem*.

Ne sont-ce pas là, N. T. C. F., des anathèmes assez formidables pour vous faire proserire, à jamais, toute espèce de boisson?

Cependant, elle existe encore au milieu de nous cette habitude maudite de l'intempérance. Ah, que ferons-nous donc, infortunés que nous sommes, que ferons-nous pour la détruire entièrement du Canada? Quinze années de travaux, d'efforts incessants, de prédications continuelles de la part de tout le Clergé; quinze années de sacrifices, de supplications, de prières, de privations de la part des associés à la Tempérance, rien de tout cela n'a encore pu la déraciner de notre pays, ni même la diminuer en certaines paroisses! Que ferons-nous de plus pour la bannir éternellement de notre malheureuse Patrie? Hélas, N. T. C. F., nous n'avons plus qu'un moyen; c'est celui que nous offre la SOCIÉTÉ DE LA STE. CROIX de N. S. J.-C. Peut-être, à la vue du signe auguste de leur rédemption, les ivrognes verront-ils enfin la lumière du salut. Peut-être leurs cœurs brisés, leur repentir sincère, leur volonté fidèle, cicatriseront pour toujours les plaies si longtemps rouvertes de celui qu'ils n'ont abreuvé que de fiel et de vinaigre! Peut-être aussi les distributeurs barbares de ces poisons enivrants frémiront-ils sur leur damnable trafic; peut-être verront-ils la profondeur de l'abîme vers lequel ils se précipitent avec leurs malheureux frères! Peut-être enfin reculeront-ils devant l'enfer qu'ils se creusent à eux-mêmes comme à leurs innombrables victimes.

Oh! puisse le contact sacré de la croix bénite qu'on leur présentera, au jour de leur réception, produire en eux les mêmes prodiges de grâces que la vraie croix opéra, lors de sa découverte à Jérusalem. Elle guérissait les malades, elle ressuscitait les morts, et tous ceux qui la touchaient, qui l'embrassaient, en sentaient sortir une vertu divine. Reprenez donc courage, vous tous qui êtes abattus par l'intempérance. Levez-vous, malades et blessés par l'ivrognerie; approchez du nouveau Calvaire; prenez cet instrument de salut, embrassez l'étendard de Jésus que vous avez crucifié. C'est cette croix qui vous touche; c'est elle qui vous préche; c'est elle qui vous reproche vos sanglants défaits; mais aussi c'est elle qui va vous en obtenir le pardon. Sortez du sommeil de mort, infortunés ivrognes; reveillez-vous, *expergiscimini ebrii*. Entendez la voix de votre Sauveur; comprenez ses paroles; ne méprisez plus ses menaces; rendez-vous à ses instances; obéissez à sa volonté; convertissez-vous, et pleurez. *Expergiscimini, ebrii.... fete.... ululate*. Gémissiez plus fort, criez, demandez pardon, et vous l'obtiendrez; *Impetrabit veniam et dimittetur*; et nous en remercierons éternellement le Seigneur. *Misericordiam Domini in eternum cantabo*.

Tel est le but de la Société de la Croix que Nous vous annonçons par cette Lettre Pastorale, et que Nous établissons aujourd'hui canoniquement pour tout Notre Diocèse.

- Joël. 1. 5.
Num. 15. 29.
Ps. 83. 2.

Cette Association réparatrice et toute providentielle vous sera prêchée par son propre fondateur, le Vénéral Alexis Mailloux, Vicair Général de l'Archidiocèse de Québec, que Nous avons invité spécialement pour cette belle œuvre. Il parcourra successivement une grande partie des paroisses de ce Diocèse. Recevez-le comme Notre envoyé, écoutez-le comme Nous-même, ou plutôt obéissez-lui comme à Jésus-Christ, car c'est une mission divine qu'il va exercer auprès de vos âmes. *Pro Christo legatione fungimur*; et c'est Dieu qui vous exhortera par sa voix, *Deo exhortante per nos*.

2 Cor. 5. 20.
1b.

Afin de régulariser complètement cette admirable Association, Nous publierons bientôt le règlement qui la constitue, et Nous demandons instamment que tous le connaissent et s'y conforment.

Outre la Propagation de la Foi et la Société de Tempérance que Nous venons de vous recommander particulièrement, il y a le soin des pauvres que Nous devons également rappeler à votre mémoire; car auriez-vous une foi à transporter les montagnes, et une sobriété à égaler celle de St. Jean-Baptiste, si vous manquez de charité, vous n'êtes plus rien aux yeux de Dieu; *charitatem si non habueris, nihil sum*, disait St. Paul. Au lieu que si nous avons la charité, elle couvre la multitude de nos péchés; *charitas operit multitudinem peccatorum*; et que celui qui tend la main au pauvre perfectionne sa pénitence et complète la mesure de ses bénédictions; *Pauperi porrige manum tuam, perficiatur propitiatio et benedictio tua*. Heureux donc celui qui comprend les besoins du pauvre, et qui a pitié de l'indigent; *Beatus qui intelligit super egenum et pauperem*. *Qui autem misertur pauperis beatus erit*. Il rachète ses péchés par l'aumône; *Peccata tua elemosinis redime*. Il ne souffrira jamais de l'indigence; *Qui dat pauperi, non indigebit*.

1. Cor. 13. 2.

1. St. P. 4. 8.

Eccel. 7. 36.

Pt. 40. 2.

Dan. 4. 21.

Prov. 14. 21.

Ce sont, N. T. C. F., ces grâces et ces bénédictions célestes et temporelles que Nous désirons vous faire obtenir, lorsque Nous vous recommandons très-instamment le soulagement des pauvres. Ce n'est pas précisément que vous négligiez tout-à-fait ce devoir, ni que vous soyez insensibles aux besoins de vos frères, (non, le cœur canadien est généralement compatissant et charitable); mais, c'est que vous pourriez vous aveugler facilement sur cette obligation, et en abandonner malheureusement la pratique. On trouve aisément des prétextes pour excuser ses refus. Les pauvres, dit-on, sont paresseux et malhonnêtes. Si c'est le cas, travaillons aussi, et tout de suite, à les rendre meilleurs; mais en même temps, donnons-leur du pain, parcequ'ils ont faim, et fournissons-leur de l'ouvrage pour les soustraire à la fainéantise. Nous sommes pauvres nous-mêmes, s'écrie-t-on de toute part. C'est vrai, les temps sont durs; mais n'y a-t-il que pour les pauvres qu'ils soient moins mauvais. Et comme l'exprimait si bien un célèbre Prédicateur de France: "Ah! c'est pour cela même que vous devez entrer dans des inquiétudes plus vives et plus tendres sur les besoins de vos frères. Si vous vous ressentez du malheur des temps, ceux qui n'ont pas les mêmes secours que vous, que n'en doivent-ils pas souffrir?" Les mendiants sont-trop-nombreux, se dit-on quelques fois. Ce défaut N. T. C. F., ne vient pas tant des pauvres que de nous-mêmes; il est dû à un manque d'organisation auquel nous devons pourvoir immédiatement. Or, voici le plan que nous devons suivre partout où il n'y a pas de société de St. Vincent pleinement organisée:

Massillon.

1^o. Chaque paroisse prendra soin de ses pauvres. Pour cela dans une assemblée générale, on élira autant de collecteurs et de surveillants qu'il y a de rangs ou de

concessions dans la paroisse, et l'on formera les *Arrondissements de Charité*, selon le nombre et les besoins des pauvres et en proportion des ressources respectives de chaque localité.

2°. S'il s'en trouvait quelqu'une qui fût incapable de suffire à ses propres besoins, elle députerait quelques uns de ses membres, avec l'autorisation de son curé, pour collecter des secours dans quelques paroisses voisines moins surchargées et plus opulentes.

3°. On empêchera les pauvres de sortir et de vagabonder en dehors de leur paroisse; et s'ils se présentent à l'étranger, on pourra se borner à leur donner le logement d'une nuit et à manger dans la nécessité.

Ces trois points bien-observés, Nous croyons que personne ne souffrira de la misère.

Maintenant Nous n'avons plus à recommander à votre charité qu'une œuvre publique et d'un intérêt religieux qui nous est à tous commune: c'est Notre situation personnelle. Elle vous est déjà sans doute connue, mais qu'il Nous soit permis de vous l'exposer encore pour une dernière fois.

Depuis le désastreux incendie du 17 mai qui consuma, en quelques heures, tout l'établissement épiscopal, Nous sommes demeuré presque sans azile, Nous et les Prêtres de l'Evêché. Votre Evêque n'a point de chez lui; il vit à loyer, il s'est même endetté pour bâtir une chapelle provisoire et la fournir d'ornements indispensables à une Cathédrale. Actuellement il emprunte pour se bâtir une maison, et il n'a de revenus qu'à peine ce qu'il lui en faut pour sa plus stricte subsistance. Voilà Notre position, sérieusement embarrassante, N. T. C. F. Le vote généreux de 20,000 francs que les Conseils Centraux de la Propagation de la Foi de Paris et de Lyon Nous ont alloués, cette année, Nous avons cru devoir l'appliquer uniquement aux besoins pressants des missions, et spécialement à la construction d'Eglises à Sherbrooke, à Compton et dans quelques autres localités pauvres. Nous en sommes réduit à Nos propres ressources, et elles sont certainement insuffisantes. Or, c'est dans cet état que Nous faisons appel à la générosité des paroisses de Notre Diocèse. Quelques unes ont déjà prouvé leur bonne volonté dès Notre arrivée à St. Hyacinthe, une couple d'autres depuis l'incendie du printemps dernier, maintenant Nous attendons avec confiance l'expression des autres.

Prov. 28. 27.

Si l'Écriture Sainte menace de la pauvreté ceux qui rejettent la prière du pauvre: *qui despiciet deprecantem sustinebit penuriam*; si le sentiment chrétien nous engage à secourir même un étranger, que ne doit pas prescrire la piété à un bon fils pour soulager son père? Et ne sommes-nous pas pour tous votre père spirituel?

Turnons, en terminant nos regards attendris vers la crèche de notre Dieu-Sauveur, implorons son assistance et sa miséricorde.

O Divin Enfant-Jésus, qui êtes venu habiter la terre dans la pauvreté et la souffrance, dans la faim, la soif et la nudité, et qui pendant 40 jours n'avez eu pour logement que l'étable et la crèche, apprenez nous à souffrir et à vous imiter. De vos mains saintes qui portent l'univers, et qui ont travaillé pour votre propre subsistance et pour celle de Marie, votre mère, bénissez les riches et les pauvres, et bénissez-nous nous-mêmes! Ainsi-soit-il.

Sera la présente Lettre Pastorale lue au prône de notre Cathédrale, à celui des

Eglises paroissiales et au chapitre des Communautés religieuses, le premier Dimanche ou jour de Fête chômée après sa réception.

Donné à St. Hyacinthe, ce vingt-sept Décembre, Fête de St. Jean l'Evangeliste, mil-huit-cent-cinquante-quatre, sous notre seing et sceau et le contre-seing de notre Secrétaire.



† J. C. EVÊQUE DE ST. HYACINTHE.

PAR MONSEIGNEUR,

L. Z. MOREAU,

Ptre. Secrétaire.

[Vraie copie,]

Ptre. Secrétaire.

